Écho des sociétés

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse de photographie**

Band (Jahr): **16 (1904)**

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ÉCHO DES SOCIÉTÉS

Association du Musée suisse de photographies documentaires.

Extrait du procès-verbal de la quatrième assemblée générale tenue au siège social, 40, rue du Marché, à Genève, le 8 mars 1904, à 5 heures, sous la présidence de M. Eugène Demole, président.

Le procès-verbal de la séance du 19 mars 1903 est lu et adopté.

M. le président lit son rapport sur la marche de la Société pendant l'exercice de 1903.

M. Édouard Audeoud présente son rapport financier et M. P.-Ch. Strœhlin donne lecture d'une lettre de M. Jules Crosnier, commissaire-vérificateur, approuvant les comptes qui lui ont été remis.

L'assemblée adopte ces différents rapports et donne décharge au Comité pour sa gestion. Elle nomme commissaires-vérificateurs pour l'exercice de 1904, MM. Ph. Le Grand Roy et J. Crosnier. Elle procède au renouvellement statutaire d'un tiers des membres du Comité. MM. F. Boissonnas, J. Lacroix, P. Noblet, É. Pricam, É. Rivoire et J. Suter-Bieler, membres sortants, sont réélus à l'unanimité. En outre, elle nomme M. le Dr R.-A. Reiss, à Lausanne, en remplacement de M. W. Spiess, démissionnaire.

Rapport du président.

Messieurs,

Notre association a fait, l'an passé, une perte cruelle en la personne de Hugues Bovy, graveur, sculpteur et professeur aux écoles d'Art de notre ville. Bovy laisse le souvenir d'un grand artiste, riche en dons naturels, que venait heureusement compléter une forte érudition. Son œuvre est belle, variée, toujours empreinte d'une grande distinction. Il était d'une modestie allant parfois jusqu'au mépris de cette œuvre, et l'on se sentait alors bien chétif à recevoir ainsi les confidences d'un si grand talent. Bovy entra l'un des premiers dans notre association, dont il avait compris toute l'importance. Il aurait voulu que notre collection renfermât les œuvres complètes de tous les artistes suisses et c'est aussi l'un de nos plus chers desiderata. En attendant qu'il puisse être

réalisé, nous nous efforcerons de réunir le plus vite qu'il nous sera possible la reproduction des œuvres complètes de notre regreté collègue.

Effectif de l'association.

Il en est, messieurs, d'un musée en formation comme d'une plante chétive. Tous deux doivent être entourés de soins, la plante pour pouvoir prendre racine et trouver dans le sol les forces qui tantôt la mettront à l'abri des variations de l'atmosphère; le musée, afin que l'utilité en soit reconnue du public en vue de qui il a été fondé et qu'il puisse ainsi vivre, par le fait même de cette utilité. Pour notre musée, la tâche est particulièrement difficile, car l'utilité des collections documentaires n'est pas immédiatement saisissable par tous. Des esprits superficiels ne comprendront pas que les photographies dix fois répétées du même glacier, prises à des époques différentes, puissent présenter de l'intérêt, alors qu'une seule suffirait; encore qu'elle ne soit pas indispensable, disent-ils, puisque la Suisse est couverte par de nombreux glaciers, et que chacun peut aller les voir en nature sans trop se déranger. Les mêmes gens souriront si on cherche à leur démontrer l'intérêt anthropologique qui s'attache à la réunion de toutes les figures constituant l'élite d'une nation à une certaine époque; et si on leur présente l'image des transformations successives d'une ville depuis trente ans, ils répondront que ce n'est pas la peine, puisque tout est démoli. Cependant, nous devons dire que ces gens-là sont plutôt rares, et que le musée documentaire, en raison de son universalité, offre presque toujours un côté qui peut intéresser le public, seulement cet intérêt est rarement assez fort pour amener de nouveaux membres à notre association qui, au lieu de renfermer quelques centaines de personnes, en compte tout au plus une soixantaine. Votre Comité, Messieurs, a essayé à différentes reprises d'envoyer des circulaires aux personnes les plus capables de s'associer au but que nous poursuivons, mais l'expérience a démontré que cette méthode, au surplus fort coûteuse, n'était pas la bonne et qu'elle n'amenait presque personne. Reste la persuasion que chacun de nous peut employer et qui demeure, comme toujours, la meilleure méthode de recrutement.

Manuscrits enluminés des bibliothèques publiques de la Suisse.

L'incendie qui détruisit dernièrement une partie notable de la bibliothèque de Turin a attiré l'attention du monde savant sur le fléau auquel sont exposés les œuvres d'art en général et les manuscrits enluminés en particulier. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a adopté une proposition de M. S. Reinach, tendant à demander au ministre de l'instruction publique que les manuscrits les plus précieux soient désormais photographiés. Au cas où les originaux deviendraient la proie des flammes, le texte et les enluminures dont ils sont ornés se trouveraient au moins conservés.

„ Il faut se féliciter, a dit en substance M. Reinach, que l'un des plus beaux manuscrits à miniature, „ les Heures de Turin " attribué à l'atelier de van Eyck, ait été photographié il y a deux ans. Je crois qu'il est du devoir des hommes de science, des gouvernements et des académies, de veiller à ce que les documents uniques et de premier ordre, du genre et de l'importance de celui-ci, soieut photographiés. Si la catastrophe de Turin pouvait conduire à ce résultat, il y aurait peut-être de quoi atténuer dans une certaine mesure les regrets mêlés de remords que doit causer à l'Europe savante l'irrémédiable disparition de tant de sources historiques et d'œuvres d'art[1]. "

Ce sont là, messieurs, de sages paroles, auxquelles nous pouvons tous nous associer, mais il me semble que notre devoir va plus loin. Notre association, en raison du but qu'elle poursuit doit, à mon avis, prendre l'initiative d'un mouvement qui tendrait à ce que les manuscrits enluminés de nos bibliothèques suisses soient tôt ou tard photographiés. A supposer que nos efforts n'aboutissent pas toujours, ce serait néanmoins l'occasion d'affirmer notre existence et de faire connaître le but que nous poursuivons; mais nous devrons sans doute aussi, pour la réalisation de ce but, unir nos efforts à ceux de la Société Suisse pour la conservation des monuments historiques. C'est là une question que votre Comité se propose d'étudier sans délai. Quant aux manuscrits enluminés, renfermés à la bibliothèque publique de Genève, ils sont nombreux, quelques-uns fort précieux, et aucun, jusqu'à ce jour, n'a été photographié. Le directeur de notre bibliothèque publique, ainsi que le conservateur des manuscrits de cette bibliothèque, sont tous deux d'accord sur l'opportunité des reproductions à faire; la difficulté sera de trouver les fonds nécessaires, mais nous espérons y parvenir en nous adressant, soit à quelques particuliers, soit même au public.

Finances de l'Association.

Pendant l'exercice écoulé nous n'avons pas acheté le plus petit document, et nos dépenses se sont bornées à l'acquisition du matériel de classement strictement nécessaire. Cette sage économie a porté ses fruits et notre trésorier en rendra compte dans son rapport.

Ouverture du Musée.

Le Musée a été ouvert le 1er mai 1903, mais comme le public n'en a pas été informé, les visiteurs n'ont pas afflué jusqu'à présent. Pour des motifs d'aménagement, nous avons préféré retarder jusqu'au 1er avril prochain l'annonce de cette ouverture.

Il sera du reste utile de faire savoir au public que le Musée docu-

---

[1] *Schw. Phot. Zeit.,* VIe année, p. 8.

mentaire n'est pas une galerie de tableaux que l'on visite après avoir déposé sa canne au vestiaire, mais bien plutôt une sorte de blibliothèque que l'on vient consulter avec un but précis qui ne saurait être celui de la pure curiosité.

DONS.

Depuis la fin du précédent exercice, le Musée a classé les dons suivants :

M. David Brolliet[1], 11 documents; Mlle Colladon, 1; le Comptoir suisse de photographie, 50; Mme E. Demole, 22; MM. E. Demole, 90; Ed. de Frendenreich, à Berne, 2; Mlle L. de Greyerz, à Berne, 3; MM. Lacombe et Arlaud, 4; Dr H. Maillart, 1; O. Meister, à Bex, 1; Monod et Haissly, 214; F. de Morsier, 39; J.-F. Revilliod, 54; Schaübli et Cie, à Zurich, 462; Société genevoise d'édition, 483; P.-Ch. Strœhlin, 1247; J. Suter-Bieler, 7[2].

Comme vous le voyez, messieurs, les dons abondent, et votre commission de classement, toujours assidue, a grand'peine à suffire à sa tâche. Ne nous en plaignons pas, mais souhaitons que ceux d'entre vous qui disposent d'un peu de temps viennent ici et là passer un après-midi au siège du Musée, leur collaboration sera infiniment appréciée.

Eug. DEMOLE.

Photo-Club de Lausanne.

Assemblée générale du 25 février 1904.

Présidence de M. Jules KREIS, président.

Lecture est faite du quatrième rapport annuel sur la marche du Photo-Club, durant l'exercice 1903-1904. En voici quelques extraits :

Concours trimestriels. — Au nombre de quatre, septante-deux travaux furent présentés, quarante-neuf ont été primés.

Conférences-causeries. — Quatre réunions ont eu lieu durant l'année.

Soirées de projections. — Nous en avons eu quatre pendant l'hiver dernier.

---

[1] Les personnes dont les noms ne sont pas suivis d'une désignation, sont domiciliées à Genève.

[2] Le Musée a reçu en outre un assez grand nombre de publications illustrées, non encore dépouillées, de MM. F. Boissonnas ; Comité de *Nos anciens et leurs œuvres;* Corbaz et Cie, à Lausanne; Mme veuve L. Jaquerod; Polygraphisches Institut, à Zurich; MM. J.-F. Revilliod ; P.-Ch. Strœhlin et E. Demole. Les documents provenant de ces dons figureront dans le compte rendu de l'exercice suivant.

Administration générale. — Le comité a consacré six séances aux affaires de la société. Les membres ont été convoqués à cinq assemblées. — La question du local est toujours pendante, elle devra, néanmoins, cette année, recevoir une solution. — Sept journaux photographiques nous parviennent régulièrement, nous en remercions sincèrement leurs administrations.

Etat des membres. — Notre effectif, à ce jour, est de quarante membres. dont vingt-sept actifs, dix passifs et trois en congé.

Caisse. — Les comptes balancés à fin janvier accusent un actif net en espèces de fr. 193.35, plus fr. 50.— en Caisse d'Epargne et un matériel pour la photographie et la projection intégralement payé.

Comité. — Le nouveau comité pour l'exercice 1904-1905 est composé comme suit: président: M. Jules Kreis, négociant, 9, place St-François; vice-président: M. A. Dufour-Moret, négociant, Les Saules, 1, chemin des Cèdres; secrétaire: M. A. Morel, voyageur, Bonne Espérance, avenue du Léman; vice-secrétaire: M. J. Cauderay, technicien, La Floride, avenue du Léman; trésorier: M. Aug. Rey, négociant, villa Perce-Neige, chemin de Malley; bibliothécaire-archiviste: M. P. Rosselet, chef d'institution, Longeraie, 2; adjoint: M. Jules Rouge, maître imprimeur, Escalier-du-Marché, 23.

Le secrétaire,
A. MOREL.

Bibliographie

Chemie für Photographen, par le Dr F. STOLZE (Encyklopädie der Photographie. Heft 46). Editeur Wilhelm Knapp. Halle a. S.

Il est très difficile d'écrire un livre de chimie élémentaire destiné tout spécialement à l'instruction du photographe. En effet la chimie moderne est si vaste et si compliquée que la rédaction d'un ouvrage de dimensions restreintes et pourtant complet, semble impossible. Et pourtant M. le Dr Stolze dans sa *Chimie für Photographen* a réussi à expliquer très clairement au photographe les bases sur lesquelles repose la chimie actuelle et à lui donner encore une description complète de l'emploi et du rôle des corps chimiques en photographie. L'ouvrage du Dr Stolze est remarquable et nous pouvons le recommander très chaleureusement. R.

Administration générale : **CORBAZ & Cie, Lausanne.**
Rédacteur en chef : **Dr R.-A. REISS, Lausanne.**